Demande de réinscription quinquennale  
sur la liste des experts judicaires de la Cour d’appel de Douai

(Personne physique)

à renvoyer **avant le 1er mars** (passé le 28 février, la demande ne pourra être prise en compte)

Toute information de nature à établir un critère de réinscription doit être accompagnée d'un ou plusieurs **documents justificatifs.**

**IDENTITE DU CANDIDAT**

Personne morale :

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité : Département :

Profession :

Marié le :

Nom du conjoint :

Nombre d'enfants et âges :

**Domicile personnel :**

Code Postal : Ville :

Téléphone obligatoire : Portable obligatoire.

E-mail obligatoire : Fax:

**Domicile professionnel :**

Code Postal : Ville :

Téléphone : Portable obligatoire.

E-mail :

**RUBRIQUE DANS LAQUELLE LE CANDIDAT LE CANDIDAT ETAIT PRECEDEMMENT INSCRIT**

Rubrique – Sous-Rubrique et Spécialité (s) :

**RUBRIQUE DANS LAQUELLE LE CANDIDAT LE CANDIDAT DEMANDE SA REINSCRIPTION**

Rubrique, sous-rubrique et spécialité(s) :

**JUSTIFICATIONS DE LA CANDIDATURE A L’INSCRIPTION**

(la production de documents est indispensable pour la prise en compte des éléments indiqués)

* Diplômes ou titres universitaires obtenus et évolution professionnelle depuis l’inscription initiale   
  (en précisant les dates) :
* Nombre d’expertises effectuées depuis 5 ans :
* Nombre d’expertise en cours :
* Rappel des missions remplies depuis l’inscription initiale spécialement valorisantes en raison de leur ampleur, de leur difficulté, de leur retentissement ou de l’excellence du résultat obtenu :
* Travaux scientifiques, techniques et professionnels, publication, participation à des congrès, fonction remplies, activités professionnelles exercées avec le cas échéant le nom et l’adresse des employeurs depuis l’inscription sur la liste, spécialement valorisante en raison de leur ampleur, de la difficulté ou de leur retentissement :
* Moyens, installations et qualifications du personnel dont le candidat peut disposer
* Formation dans les domaines technique, expertal et notamment juridique (les principes directeurs du procès et les règles de procédures applicables aux mesures d’instructions confiées à un technicien), tels que réunion, congrès, stages, colloques, cours, abonnements à des revues :
* Autres éléments de nature à justifier la qualité de candidature :

Je soussignée certifie n’avoir pas été l’auteur de faits contraire à l’honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, n’avoir pas été l’auteur de faits ayant donné lieu à une sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, de retrait d’agrément ou d’autorisation, n’avoir pas été frappé de faillite personnelle ou d’une autre sanction en application du titre II du livre VI du code de commerce, n’exercer aucune activité incompatible avec l’indépendance nécessaire à l’exercice des missions judicaires d’expertises.

Fait à le

Signature :